

REUNION DU 15 DECEMBRE 2009

CONVENTION ATESAT

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec la DDEA (Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture) qui deviendra la Direction Départementale du Territoire (DDT) au 01/01/10.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE MARSAC-EN-LIVRADOIS

Le Conseil Municipal accepte de payer les frais de fonctionnement d'un montant de 541.52 € pour l'année scolaire 2008/2009.

DGE 2010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux intempéries de novembre 2008 et août 2009 de nombreuses voiries ont été dégradées. Il propose de faire une demande de DGE dans le cadre des « *réparations de voiries dégradées par des événements climatiques exceptionnels* ». Il expose l'estimation des réfections qui s'élève à un montant de 68 872.00 € H.T. Il présente le plan de financement comme suit :

Montant des travaux H.T.	68 872.00 €
Montant T.V.A. (19.6 %)	13 498.91 €
Fond d'Intervention Communale 35 % du H.T.	24 105.20 €
Dotations Global d'Equipement 30 % du H.T.	20 661.60 €
Part communal (emprunt ou autofinancement)	37 604.11 €

Le Conseil Municipal approuve le projet ainsi que le plan de financement.

CANALISATIONS EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal accepte de réaliser les travaux de canalisation d'eaux de ruissellement par l'entreprise DUMEIL SARL pour un montant total est de 9 302.50 € H.T.

ASSAINISSEMENT TONVIC

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à faire des demandes à des cabinets d'études pour le projet d'assainissement du village de Tonvic.